

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 1er septembre 2009.

Section du dépôt légal

DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION

- ⊗ La diversité en question
- ⊗ **Bulletin de nouvelles**
- ⊗ Abonnement
- ⊗ **Archives**
- ⊗ À l'agenda
- ⊗ Communiqués / Discours / Déclarations
- ⊗ Publications / Études
- ⊗ Politiques et mesures Bonnes pratiques
- ⊗ Sites d'intérêt

• **Bulletin de nouvelles** **sur la diversité des expressions culturelles**

Vol. 4, no 7, lundi 23 février 2004

TV5, "un instrument fondamental pour la coopération multilatérale et l'expression de la diversité des cultures de l'espace francophone"

La version française du 8e texte de notre chronique mensuelle sur la diversité culturelle est déjà disponible. Vous pouvez consulter la [première partie](#) sur notre site Web dès cette semaine.

Dans cette étude, le professeur Ivan Bernier analyse la théorie et la réalité *des exigences de contenu local au cinéma, à la radio et à la télévision, en tant que moyen de défense de la diversité culturelle*. Les versions anglaise et espagnole seront disponibles sur le site Web dès la semaine prochaine.

DANS CE NUMÉRO :

Communiqués, discours, déclarations

- TV5, "un instrument fondamental pour la coopération multilatérale et l'expression de la diversité des cultures de l'espace francophone"
- Plan de soutien au cinéma et à la production audiovisuelle : "Promouvoir l'éducation cinématographique et l'accès à la culture cinématographique pour plus de diversité à l'écran"
- "La culture comme moteur de développement : s'ouvrir aux autres cultures et soutenir l'activité culturelle"
- Montréal choisie capitale mondiale du livre en 2005 par l'UNESCO: "une contribution à la santé et à la vitalité de la littérature et de l'industrie du livre"
- "Assurer la liberté de création et d'expression en soutenant les créateurs dans leur lutte pour la promotion de la diversité culturelle et le respect de leurs droits moraux et économiques"

Publications et études

- Le marché des étoiles – Culture populaire et mondialisation: "Une première bible de la diversité culturelle"
- "Alors que l'UNESCO met en chantier la convention sur la diversité culturelle, il importe de ne pas céder aux pressions visant à inclure la culture dans les négociations commerciales"
- "Il faut dans l'immédiat améliorer ce qui existe et compléter notre cadre normatif commun sur les Droits de l'Homme et la diversité culturelle" - Entretien avec Dominique de Villepin

Autres actualités d'intérêt

- Diversité culturelle : "faut-il traiter les échanges culturels comme les autres?"
- Accord de libre-échange : les industries culturelles australiennes sont-elles perdantes?

- Maroc : "un accord de libre-échange pour attirer les investisseurs américains"
- La Coalition française pour la diversité culturelle succède au Comité de vigilance

Communiqués, discours, déclarations

TV5, "un instrument fondamental pour la coopération multilatérale et l'expression de la diversité des cultures de l'espace francophone"

XVIIIe Conférence des ministres responsables de TV5, Québec, le 13 février 2004 - 2004/02/13

À l'occasion de leur XVIIIe Conférence annuelle, placée sous la présidence de Mme Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications du Québec, les ministres responsables de TV5, réunis à Québec, ont déclaré que TV5, "vitrine internationale unique de la production télévisuelle francophone", constitue "un instrument fondamental pour la coopération multilatérale et l'expression de la diversité des cultures de l'espace francophone". TV5, cet "opérateur de la Francophonie" qui célèbre ses 20 ans cette année, est devenu le deuxième réseau mondial de télévision regardé quotidiennement par 18 millions de téléspectateurs dans 203 pays. Il diffuse des émissions en langue française auprès de 147 millions de foyers, 24 heures sur 24. Les ministres se sont à cet effet réjouis des résultats atteints par cette chaîne qui a pu ainsi accroître son réseau de distribution mondial, et incarner, "à travers une identité de plus en plus forte, la diversité culturelle". Ils ont notamment félicité tous les acteurs qui ont fait de cette chaîne mondiale "l'une des réussites les plus visibles et les plus marquantes de la Francophonie". [47] (Disponible en français seulement)

- <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPOF/Fevrier2004/13/c0088.html>

Haut de la page 

Plan de soutien au cinéma et à la production audiovisuelle : "Promouvoir l'éducation cinématographique et l'accès à la culture cinématographique pour plus de diversité à l'écran"

Mme Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications du Québec, Sherbrooke, le 17 février 2003 - 2003/02/17

Dans le cadre du Plan de soutien au cinéma et à la production audiovisuelle, Mme Beauchamp accorde une aide financière pour la mise en œuvre de deux projets d'éducation et d'accès à la culture cinématographique. Ces projets visent d'une part, à offrir plus de films et davantage de diversité à l'écran et, d'autre part, à réaliser des apprentissages qui stimulent l'esprit critique et élargissent la culture cinématographique. À cet égard, Mme Beauchamp déclare : «le cinéma et l'audiovisuel reflètent, avec une grande force d'évocation, l'identité et la richesse culturelle des nations. Il importe donc que les actions internationales que nous menons pour promouvoir la diversité culturelle s'accompagnent, ici au Québec, d'efforts pour relever la culture cinématographique des jeunes et accroître leur esprit critique». [47] (Disponible en français seulement)

- <http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPOF/Fevrier2004/17/c0990.html>

Haut de la page 

"La culture comme moteur de développement : s'ouvrir aux autres cultures et soutenir l'activité culturelle"

Mme Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications du Québec, Montréal, le 16 février 2003 - 2003/02/16

La ville de Pittsburgh, en Pennsylvanie (États-Unis), a choisi de mettre le Québec à l'honneur pour son premier festival international. Ainsi, elle accueille, du 21 février au 15 mai 2004, "Festival Québec", présenté par le *Pittsburgh Cultural Trust* (PCT), qu'inaugurera Mme Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications du Québec. "Festival Québec" offrira un programme prestigieux et varié en arts visuels, en danse contemporaine, en théâtre, en musique, en arts du cirque, en arts technologiques, en architecture, en poésie et en cinéma. À cette occasion, Mme

Beauchamp a déclaré que le Québec et ses artistes sont honorés d'avoir été choisis par le *Pittsburgh Cultural Trust* pour ce premier festival international : « Je suis sensible à cette marque de reconnaissance de notre culture. Je crois aussi que le Québec partage les mêmes objectifs que le PCT, soit s'ouvrir aux autres cultures et soutenir l'activité culturelle. Il partage aussi une vision qui nous est commune : la culture comme moteur de développement ». Mme Beauchamp a en outre souligné l'étroite collaboration avec le PCT qui « favorise ainsi le rayonnement de la culture québécoise chez nos voisins américains ». [47] (Disponible en français seulement)

- Communiqué et programme du Festival Québec :
<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPOF/Fevrier2004/18/c1426.html>

Haut de la page 

Montréal choisie capitale mondiale du livre en 2005 par l'UNESCO: "une contribution à la santé et à la vitalité de la littérature et de l'industrie du livre"

M. Denis Vaugeois, président de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), Montréal, le 16 février 2003 - 2003/02/16

Les membres du jury de l'UNESCO, réunis à Paris, ont choisi Montréal capitale mondiale du livre en 2005. Ainsi, dès le 23 avril 2005, ce sera au tour de Montréal de devenir "le centre de rayonnement du livre et de la littérature à l'échelle internationale", à l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Pour souligner cet événement, M. Denis Vaugeois, président de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), a déclaré qu'« au moment où la production littéraire québécoise cherche à rejaillir davantage à l'international, l'honneur qui est fait aujourd'hui à la ville de Montréal ne peut être que bénéfique au rayonnement de notre culture. Les activités qui seront organisées en 2005, et les efforts consentis par les différents acteurs du milieu du livre, contribueront à promouvoir la diversité culturelle et s'inscriront dans la foulée des événements d'envergure tels que le Printemps du Québec à Paris, en 1999, et plus récemment, le Québec invité d'honneur à la Foire internationale du livre de Guadalajara 2003 ». [47] (Disponible en français et en anglais)

- Communiqué de l'ANEL :
 - <http://www.cnw.ca/fr/releases/archive/February2004/16/c0532.html> (français)
 - <http://www.cnw.ca/fr/releases/archive/February2004/16/c0610.html> (anglais)
- Communiqué de la ministre de la Culture et des Communications :
<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPOF/Fevrier2004/17/c0862.html>

Haut de la page 

"Assurer la liberté de création et d'expression en soutenant les créateurs dans leur lutte pour la promotion de la diversité culturelle et le respect de leurs droits moraux et économiques"

Fédération Internationale des Journalistes, Bruxelles, le 17 février 2003 - 2003/02/17

Dans une Lettre ouverte, la Fédération internationale des journalistes demande au Parlement européen, à la Commission européenne et au Conseil de l'Union européenne de « défendre l'identité intellectuelle et culturelle européenne, en résistant à toutes les tentatives visant à affaiblir ou diminuer la protection des droits de propriété intellectuelle de tous les créateurs ». Elle soutient qu'« aujourd'hui, les diverses et multiples expressions de la culture européenne sont menacées par une tendance à l'homogénéisation ainsi que par une utilisation à mauvais escient des nouvelles technologies ». À cet égard, souligne-t-elle, « nos législateurs européens doivent s'assurer que tous les créateurs reçoivent une part équitable des profits dont bénéficient ceux qui exploitent leur travail ». Aussi, déclare-t-elle : « c'est en continuant à soutenir les créateurs dans leur lutte pour la promotion de la diversité culturelle et le respect de leurs droits moraux et économiques qu'ils pourront véritablement assurer la liberté de création et d'expression. C'est ainsi que l'on pourra garantir à la fois un éventail de choix aux consommateurs et un avenir durable à la culture européenne ». [47] (Disponible en français seulement)

Publications et études

Le marché des étoiles – Culture populaire et mondialisation: "Une première bible de la diversité culturelle"

Peter S. Grant et Chris Wood, les Éditions du Boréal, 598 pages, 18 février 2004 - 2004/02/18

«Pourquoi est-il important de protéger partout dans le monde les cultures minoritaires et les voix alternatives? Qu'est-ce qui distingue les livres, les films et les émissions de télévision des autres produits que l'on peut acheter ou vendre? Pourquoi les règles habituelles du marché et du commerce ne peuvent-elles pas s'appliquer à ces "produits culturels" très particuliers? Quelles mesures peut-on prendre pour augmenter la diversité culturelle sans compromettre la liberté d'expression?» Ce sont quelques-unes des questions auxquelles «ce nouveau livre sur la mondialisation de la culture populaire et des effets pervers de l'hégémonie américaine dans ce domaine» tente de répondre. Publié simultanément en français par les Éditions du Boréal et en anglais par Douglas & McIntyre, cet ouvrage, intitulé *Le marché des étoiles – Culture populaire et mondialisation*, est considéré comme «une première bible de la diversité culturelle». Écrit par Peter S. Grant, spécialiste du droit des communications, et Chris Wood, journaliste et chef de pupitre à la revue *Maclean's*, ce livre est un véritable «plaidoyer pour la diversité culturelle dans le monde, au moment où les États membres de l'Organisation mondiale du Commerce discutent de la possibilité de soumettre le marché culturel à la libre concurrence». À cet égard, cet essai tente notamment de montrer que «les politiques publiques peuvent donner de bons résultats pour réglementer le secteur culturel, plutôt que des marchés commerciaux laissés à eux-mêmes». Dans la préface du livre, M. Pierre Curzi, président de l'Union des artistes et coprésident de la Coalition canadienne pour la diversité culturelle, soutient que «ce débat essentiel sur la diversité culturelle ne concerne pas que les milieux culturels mais l'ensemble des citoyens, et ce livre est une excellente façon d'en comprendre les enjeux». [47] (Disponible en français seulement)

- Les Éditions du Boréal : <http://www.editionsboreal.qc.ca/>
- Le Devoir : <http://www.ledevoir.com/cgi-bin/imprimer?path=/2004/02/19/47821.html>
- Showbiz-Sympatico : http://showbizmax.sympatico.ca/actualite/stories/cine/cine_A021824AU.html

"Alors que l'UNESCO met en chantier la convention sur la diversité culturelle, il importe de ne pas céder aux pressions visant à inclure la culture dans les négociations commerciales"

Coalitions en mouvement, Vol. 1, No. 5, décembre 2003 - 2003/12

Cette édition du *Bulletin des Coalitions pour la diversité culturelle* attire à nouveau l'attention "sur l'une des grandes menaces" qui pèse sur la diversité culturelle : «la pression croissante exercée sur les pays pour qu'ils capitulent dans le cadre des négociations commerciales et qu'ils abandonnent leur droit de maintenir leurs politiques culturelles existantes et d'en établir de nouvelles». Elle considère comme une "victoire majeure pour le mouvement de la diversité culturelle" la décision de l'UNESCO d'entreprendre l'élaboration d'une convention internationale sur la diversité culturelle. Cependant, «pendant que le traité est en voie d'élaboration, il sera d'une importance cruciale que les organisations représentant les artistes et tous les professionnels de la culture se mobilisent pour veiller à ce que la bataille ne soit pas perdue entre-temps à la table des négociations sur le commerce». Ces inquiétudes sont motivées par le fait que «les États-Unis appliquent, pour atteindre leur objectif ultime d'obtenir la libéralisation complète du secteur culturel (...) une stratégie évidente de multiplication des négociations commerciales bilatérales ou de négociations incluant un nombre limité de pays d'une même région». De plus, les États-Unis réagissent à "l'impasse" des négociations commerciales multilatérales de l'OMC et le "progrès négligeable" des négociations de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), en se «tournant encore davantage vers les accords bilatéraux», et «s'efforcent par conséquent de conclure des ententes par lesquelles leurs partenaires commerciaux se plient aux

exigences de libéralisation de ce secteur». Il s'agit donc, pour les Coalitions en mouvement, d'un «combat pour veiller à ce que les pays n'hypothèquent pas leur avenir en cédant leur droit d'adopter des nouvelles politiques culturelles ou d'ajuster celles qui existent en fonction de nouveaux contextes». [47] (Disponibles en français, anglais, espagnol)

- http://www.cdc-ccd.org/coalition_currents/Dec03/coalition_currents_fr.html (français)
- http://www.cdc-ccd.org//coalition_currents/Dec03/coalition_currents_en.html (anglais)
- http://www.cdc-ccd.org/coalition_currents/Dec03/coalition_currents_sp.html (espagnol)

Haut de la page 

"Il faut dans l'immédiat améliorer ce qui existe et compléter notre cadre normatif commun sur les Droits de l'Homme et la diversité culturelle" - Entretien avec Dominique de Villepin

Revue *Politique Internationale*, numéro 102, 55 p., 13 février 2004 - 2004/02/13

«Le monde sera-t-il celui de purs rapports de force ou celui du respect des cadres multilatéraux et des responsabilités collectives? Sera-t-il celui d'une culture aseptisée et nivelée ou celui de la diversité? Sera-t-il celui de respect des autres ou celui de la confrontation violente fondée sur l'extrémisme religieux ou nationaliste? Sera-t-il celui d'un développement maîtrisé ou celui d'une mondialisation effrénée?» Dans un entretien conduit par M. Patrick Wajzman, directeur de la revue *Politique Internationale*, M. Dominique de Villepin, ministre français des Affaires étrangères, relève que ces questions sont au cœur de la diplomatie française et se posent en de nombreux endroits du globe. Il déclare notamment qu'un consensus existe autour des "objectifs du millénaire" dont la diversité culturelle figure au nombre des priorités que doit se donner la communauté internationale. Affirmant que la mondialisation révèle une face positive : «celle de la recherche de l'unité et du partage, d'une conscience de ce qui unit les hommes, d'une meilleure compréhension entre les peuples», il relève une face sombre de la mondialisation qui comporte également : «un risque d'uniformisation et d'appauvrissement culturel du monde». C'est donc pourquoi la mondialisation devient «un véritable enjeu politique» car, déclare M. de Villepin, «il existe désormais des intérêts collectifs à défendre qui dépassent les capacités des seuls États, du défi de l'éducation et de la connaissance au défi de la santé ou au défi de la préservation des biens publics mondiaux». Pour relever ces défis, soutient-il, «nous devons nous doter d'une gouvernance mondiale capable d'édicter et de faire respecter les normes dont le monde global a besoin: c'est aujourd'hui la mission du politique que d'en permettre l'avènement au service de l'intérêt collectif du monde». Pour ce faire, «Il faut dans l'immédiat améliorer ce qui existe et, en l'occurrence, compléter notre cadre normatif commun sur les Droits de l'Homme, la diversité culturelle, les sciences et techniques du vivant, la bonne gouvernance. Ensuite, développer une nouvelle approche dans le traitement des menaces et des crises». Sur le thème de la diversité culturelle, M. de Villepin relève que de nombreux pays partagent les mêmes interrogations que la France : «comment concilier l'attachement à des cultures et des identités millénaires et la volonté de modernité et d'ouverture au monde?». Selon lui, l'ambition de la France, c'est d'être présente aux côtés de ces pays pour relever ces défis; c'est d'être, en Europe, leur partenaire privilégié; c'est de puiser dans les affinités historiques et humaines, qui nous unissent, les capacités de façonner ensemble un monde meilleur. [47] (Disponible en français seulement)

- <http://www.diplomatie.gouv.fr/actual/pdf/polintern.pdf> 

Haut de la page 

Autres actualités d'intérêt

Diversité culturelle : "faut-il traiter les échanges culturels comme les autres?"

L'Express de Maurice, édition du 17 octobre 2003 - 2003/10/17

«L'État du Kazakhstan doit-il avoir le droit de subventionner son cinéma? La Corée du Sud peut-elle continuer à imposer dans ses salles un quota de films nationaux? Le Canada peut-il mener une politique de protection spécifique pour ses magazines, ses

livres et ses auteurs? Les pays de l'ex-Europe de l'Est doivent-ils être laissés libres de ne pas libéraliser totalement leur secteur audiovisuel?». Ce texte relève que ces questions «déterminent, dans une large mesure, le profil que prendra le monde du XXIe siècle: pluriculturel, ou passé au rouleau compresseur américain». C'est notamment ce que reflète "une politique commerciale abusive": «au fil d'accords bilatéraux léonins (...) les États-Unis veulent imposer une libéralisation totale des échanges culturels». Par conséquent, "pour contourner cette pratique", le projet d'une convention internationale pour la préservation de la diversité culturelle devient capital: «l'idée est de donner une valeur juridiquement contraignante à la déclaration sur la diversité culturelle adoptée à l'unanimité en 2001. La convention proclamerait le droit des États à protéger - notamment à l'aide de subventions - tel ou tel secteur du domaine culturel». Ce texte soutient notamment que: «ce n'est pas la globalisation qui menace les identités culturelles, bien au contraire. C'est l'échange inégal. Le projet de convention veut, à raison, y remédier. Il doit être soutenu, n'en déplaise à Hollywood». [47] (Disponible en français seulement)

- http://www.lexpress.mu/display_search_result.php?news_id=6157

Haut de la page 

Accord de libre-échange : les industries culturelles australiennes sont-elles perdantes?

Coalition canadienne pour la diversité culturelle, 10 février 2004 - 2004/02/10

La Coalition canadienne pour la diversité culturelle rapporte les propos des représentants de l'industrie du film et de la télévision australienne qui affirment que l'accord de libre-échange passé entre l'Australie et les États-Unis risque d'avoir "un impact extrêmement négatif sur la culture australienne". Cette inquiétude est nourrie par les contradictions entre les déclarations du gouvernement australien et celles de l'administration américaine, à mesure que les détails de l'accord se font jour: «cela va à l'encontre des assurances données par le gouvernement qui affirme avoir protégé notre droit de s'assurer d'un contenu local dans la programmation des médias australiens, tout en conservant le pouvoir de légiférer sur les nouveaux médias en émergence, notamment la télévision numérique et interactive. Pour la télévision à canaux multiples, par exemple, «l'industrie craint que les exigences de contenu se limitent à un genre de programmation». De même, pour la télévision payante - à la fois analogique et numérique - «un régime restrictif et inadéquat fige la réglementation à des niveaux qui correspondent à une industrie novice plutôt qu'à une industrie en train d'atteindre une masse critique». L'industrie s'inquiète également de «voir que l'accord de libre-échange définit le nouveau média comme interactif (à l'instar d'Internet et du téléphone portable) et ne fait pas mention d'autres technologies de l'avenir, comme le cinéma numérique (e-cinéma)». Ces faits traduisent le sentiment qu'ont les représentants de l'industrie du film et de la télévision australienne d'avoir été dupés: «le gouvernement nous avait promis tout au long du processus de négociation qu'il consulterait l'industrie sur toute offre de libéralisation qu'il ferait aux États-Unis, et il a renié cet engagement». [47] (Disponible en français, anglais, espagnol)

- <http://www.cdc-ccd.org/Francais/Liensenfrancais/nouveautes/framenouveautes.htm> (français)
- http://www.cdc-ccd.org/Anglais/Liensenanglais/nouveautes_eng/framenouveautes_eng.htm (anglais)
- http://www.cdc-ccd.org/Espagnol/liensenespagnol/nouveautes_esp/framenouveautes_esp.htm (espagnol)

Haut de la page 

Maroc : "un accord de libre-échange pour attirer les investisseurs américains"

Jeune Afrique l'Intelligent, édition du 16 février 2004-2004/02/16

Ce journal rapporte la déclaration faite par le ministre marocain des Finances, M. Fathallah Oualalou, à l'effet que l'accord de libre-échange négocié avec les États-Unis «doit essentiellement permettre au Maroc d'attirer les investissements américains». M. Oualalou affirme notamment que «ce qui nous intéresse, c'est améliorer l'attractivité pour les investissements américains». Cet accord fait l'objet notamment de vives

inquiétudes de professionnels marocains qui craignent les conséquences de l'accord sur la culture, la santé et le textile. Des observateurs estiment que le Maroc pourrait "payer cher" sa politique d'ouverture aux grands acteurs économiques mondiaux. [47] (Disponible en français seulement)

- http://www.jeuneafrique.com/gabarits/articleAFP_online.asp?art_cle=AFP70814libreertsin0

Haut de la page 

La Coalition française pour la diversité culturelle succède au Comité de vigilance

Réunies à Paris le 23 janvier 2004, les organisations professionnelles de la Culture membres du Comité de Vigilance ont décidé de changer la dénomination de leur groupement qui s'appelle désormais "Coalition Française pour la Diversité Culturelle", rejoignant ainsi dans la terminologie les 10 autres Coalitions pour la diversité culturelle constituées à travers le monde (Argentine, Australie, Burkina Faso, Canada, Chili, Corée du Sud, Maroc, Mexique, Nouvelle-Zélande, Sénégal). Ces Coalitions nationales sont réunies au sein du Comité International de Liaison des Coalitions pour la diversité culturelle.

- <http://www.comitedevigilance.org/index.htm>

Haut de la page 

[Accueil](#) - [Bulletin de nouvelles](#) - [Archives](#) - Vol. 4, no 7

Politique de confidentialité - Réalisation du site

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2007